Nations Unies S/PRST/2007/46



Conseil de sécurité

Distr. générale
11 décembre 2007
Français
Original : anglais

Déclaration du Président du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité ayant examiné, à sa 5799e séance, le 11 décembre 2007, la question intitulée « La situation au Moyen-Orient », son Président a fait en son nom la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité souligne sa profonde préoccupation à l'égard des reports répétés de l'élection présidentielle au Liban.

Il souligne que l'impasse politique actuelle ne sert pas l'intérêt du peuple libanais et pourrait conduire à une nouvelle dégradation de la situation dans le pays.

Le Conseil de sécurité réitère son appel pour qu'une élection présidentielle libre et régulière soit tenue, sans délai, conformément aux règles constitutionnelles libanaises, sans aucune ingérence ni influence étrangères et dans le plein respect des institutions démocratiques du pays.

Il souligne l'importance qu'il attache aux institutions constitutionnelles libanaises, y compris le Gouvernement du Liban, ainsi qu'à l'unité du peuple libanais, notamment fondée sur la réconciliation et le dialogue politique.

Il appelle toutes les parties politiques au Liban à continuer de faire preuve de retenue et de sens des responsabilités en vue de prévenir, par le dialogue, une nouvelle détérioration de la situation au Liban.

Le Conseil de sécurité salue donc la voie suivie par le Gouvernement démocratiquement élu du Liban et par les forces armées libanaises pour s'acquitter de leurs responsabilités respectives au cours de la période précédant l'élection présidentielle.

Le Conseil réitère son appel à la pleine mise en œuvre de toutes ses résolutions sur le Liban. »

07-63885 (F) 111207 111207